

Conseil communautaire du civraisien

**COMPTE RENDU DE DÉCISIONS DU 24 SEPTEMBRE 2008
À 18H15 À CIVRAY**

SOUS LA PRÉSIDENTE DE JEAN-OLIVIER GEOFFROY

Présents 23

Pouvoir 4

Votants 27

Présents : MM. J-O Geoffroy Président - B.Chevalier - H.Massonneau - J.Rocher - J-B.Brunet -J-P.Gentils - J.Duqueroie - P.Auvin - R.Blanc - J-C.Gauthier - G.Ordonneau - J-M.Métayer - T.Bris - S.Morin - B.Geoffret- R.Vaillier - J.Vetault - J-P.Provost - D.Mérigeault - J.M Peigné - Y.Vignaud
MMES.M.Guichard - L.Das Neves.
Madame Talucier trésorier payeur.

Excusés : MM. - J-F.Vallade - D.Thimonier - H.Gauvin - C.Grimaud

I. PISCINE : CHOIX DU PROJET

Le président fait la lecture du document qui avait été envoyé aux mairies pour information.

Un débat s'est engagé et a montré des avis différents sur la capacité financière de la collectivité au vu de cet investissement. En effet, le choix du projet était difficile à prendre compte tenu de l'importance des enjeux liés à la diversité des actions à mener sur notre territoire.

À la fin du débat le Président propose à l'assemblée de solliciter les communautés de communes du Pays Civraisien pour un avis sur une participation au fonctionnement de l'équipement et un rendez vous pour leur expliquer la situation.

L'assemblée accepte la proposition du Président.

II. MODIFICATION DES STATUTS

A. Modification des statuts pour la piscine

- Le président propose à l'assemblée de modifier les statuts de la Communauté de Communes en ce qui concerne la piscine.
- Il s'agit de prendre l'intégralité du fonctionnement dès 2009 avec une convention de gestion avec la mairie le temps des travaux.
- L'assemblée accepte la modification des statuts pour la piscine.

La modification est la suivante :

Titre II : compétences optionnelles

Chapitre 4 : construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

- o rénovation et gestion de la piscine de l'île du 14 juillet à Civray

Titre III : compétences facultatives

Chapitre 1 : **Suppression de la phrase** : attribution d'un fonds de concours à la commune de Civray pour financer le fonctionnement de la piscine et les investissements si nécessaire.

B. Modification des statuts pour le développement éolien

- Le président explique que dans le cadre de la réalisation d'une étude sur le développement éolien sur le Civraisien il est nécessaire de prendre la compétence « création d'une ZDE »
- L'assemblée accepte de modifier les statuts pour la création de la ZDE et la réalisation de l'étude par le Pays Civraisien.

La modification est la suivante :

Titre I : compétences obligatoires

Chapitre 1 : aménagement de l'espace :

- création d'une Zone de Développement Éolien.

III. QUESTIONS DIVERSES

A. Conclusions de la commission tourisme

Le président présente à l'assemblée les conclusions de la commission tourisme :

- création d'un site internet
- étude pour la réalisation d'un manège couvert et d'une carrière à la ferme des Boutiers
- étude pour l'aménagement d'un chemin d'eau (avec la commission aménagement de l'espace)

L'assemblée autorise le Président à lancer un appel à candidature pour des cabinets d'études pour la création d'un site internet

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, le Président propose de lever la séance.